

LE PROJET DE MANDAT

## LA FEUILLE DE ROUTE D'ICI 2020

Le projet de mandat 2014-2020 a été voté à l'unanimité des conseillers communautaires, marquant ainsi la volonté des élus d'aller dans le même sens pour préparer l'avenir avec confiance.



La position géographique d'Erdre & Gesvres, sa proximité de la métropole nantaise, a fait émerger de nouveaux enjeux auxquels il faut faire face : dynamique démographique, développement économique, préservation des ressources et espaces naturels, déplacements.... Il fallait donc élaborer un programme suffisamment pertinent pour préserver un territoire équilibré, dans lequel chacun puisse certes habiter, mais aussi travailler, s'instruire, consommer, se divertir...

Soucieux des tensions qui pèsent sur les finances publiques, les élus ont décidé de s'appuyer sur 2 leviers de développement fondamentaux :

le développement économique, pour accroître les richesses, limiter les impôts des ménages, des professionnels, et favoriser l'emploi local, la mutualisation, par la mise en commun de services et de moyens entre l'intercommunalité et les communes, ou entre communes pour limiter les charges.

Il s'agira également de continuer à améliorer les conditions de vie sur le territoire par : la formation des jeunes et l'accompagnement des demandeurs d'emploi, la préservation du cadre de vie et du secteur agricole, l'accueil de commerces de proximité, la diversification des services aux personnes, le renforcement de l'accès aux loisirs et à la culture...

### Axe 1 : développer des services de proximité et anticiper les évolutions de demain +

- > Améliorer les modes de vie
- > Préserver l'environnement
- > Développer des services et commerces de proximité
- > Diversifier l'offre culturelle et favoriser son accès pour tous
- > Accompagner les demandeurs d'emploi et les entreprises

### Axe 2 : Créer les conditions pour entreprendre et développer une économie tournée vers l'avenir +

- > Faire d'Erdre & Gesvres un territoire attractif et compétitif
- > Développer l'économie et le tourisme
- > Créer et impulser de nouvelles filières économiques sur le territoire
- > Favoriser l'accès à la formation et à l'apprentissage
- > Développer des espaces et des services pour entreprendre et investir

- > Développer les collaborations dans un souci d'équité
- > Anticiper et favoriser les innovations et les expérimentations
- > Evaluer et rendre compte aux citoyens de l'action communautaire
- > Placer la concertation au cœur de nos projets

## ALLER PLUS LOIN

### SUR LE SITE

- > L'organisation politique
- > Les missions et politiques publiques
- > Les grands projets en cours

### EN TÉLÉCHARGEMENT



### Projet de mandat

- ▼ TÉLÉCHARGER (.PDF, 2,43MO)
- 📖 FEUILLETER



#### Mairie de Petit-Mars

22, boulevard Saint Laurent  
44390 Petit Mars

☎ 02 40 72 77 16

📧 CONTACTEZ-NOUS

#### Horaires :

**Lundi - Mercredi - Jeudi**

9h à 12h / 14h à 17h

**Mardi - Vendredi - Samedi**

9h à 12h

